



CONDITIONS GENERALES DES COURS DE PORTUGAIS ET DE CULTURE BRÉSILIENNE POUR ENFANTS

ECOLE DE LANGUES DE L'ASSOCIATION RAÍZES

SEMENTE 2019-2020

- ÂGE** Les cours sont ouverts aux enfants de 2 ans et demi à 4ans.
- ORGANISATION** Le cours de langue et de culture brésilienne est organisé par l'**Association Raizes**. L'objectif est de promouvoir l'interaction en langue portugaise et la découverte de la culture brésilienne au travers d'activités ludiques et éducatives. La durée de la leçon est de 1h30 hebdomadaires.
- INSCRIPTION** **Les fiches d'inscription doivent être envoyées à l'Association Raízes jusqu'au 30 juin 2019.**
- L'inscription deviendra effective à la réception du formulaire d'inscription.**
- FRAIS D'ÉCOLAGE** A) La taxe d'écolage s'élève à **CHF 520.- par année**, matériel scolaire inclus. Une facture sera envoyée par la poste.
- L'annuité peut être payée intégralement ou en 4 versements :
- En une seule fois avec un rabais de 10%, soit CHF 468.- jusqu'au 30 août 2019.
Ce montant couvre l'intégralité de l'année scolaire. Il n'y aura pas de remboursement en cas d'annulation sauf cas de force majeure dûment documenté
 - En quatre versements de CHF 130.- les 30.08.2019, 30.01.2019, 30.12.2019 et 28.02.2020.
Après le début de l'année scolaire, tous les versements seront dus sauf cas de force majeure dûment documenté
 - Réduction pour les familles : CHF 468.- pour le deuxième enfant et CHF 416.- pour le troisième enfant.
- B) Frais d'annulation : en cas d'annulation du cours entre l'inscription et le début des cours une taxe administrative de CHF 50.- sera facturée
- Important** : Notre but est d'offrir des cours de langue et de culture à tous les enfants. **En cas de difficulté financière, un arrangement pourra être négocié avec la direction, qui traitera chaque cas avec discrétion.**
- Pour d'autres informations, veuillez nous contacter par téléphone **022/321.00.40** ou par e-mail **escola-infantil@raizes.ch**
- DATES** **Les cours débutent le mercredi 18 septembre 2019.** Vacances et jours fériés selon le calendrier scolaire officiel du canton de Genève.

Genève, avril 2019.